

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 28 (1948)
Heft: 1

Artikel: Le canton de Genève
Autor: Aubert, Charles
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888676>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



*Armes de Genève
gravées au fronton du collège de Calvin
par Jean Goujon (?)
Cliché Société d'Histoire, Genève*

LE CANTON DE GENÈVE

par

Charles Aubert

Directeur de la Chambre de commerce de Genève

Dernier entré dans la Confédération suisse, le canton de Genève est l'un de ceux dont l'histoire a été, de tout temps, la plus étroitement liée aux événements européens. M. de Talleyrand ne déclarait-il pas que les parties du monde étaient au nombre de cinq : l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et Genève ? Cette boutade décochée par cette bouche seigneuriale dans un mouvement d'impatience à peine réprimé, était une manière d'hommage à la vitalité de la vieille République de Genève et à la fermeté de son délégué au Congrès de Vienne.

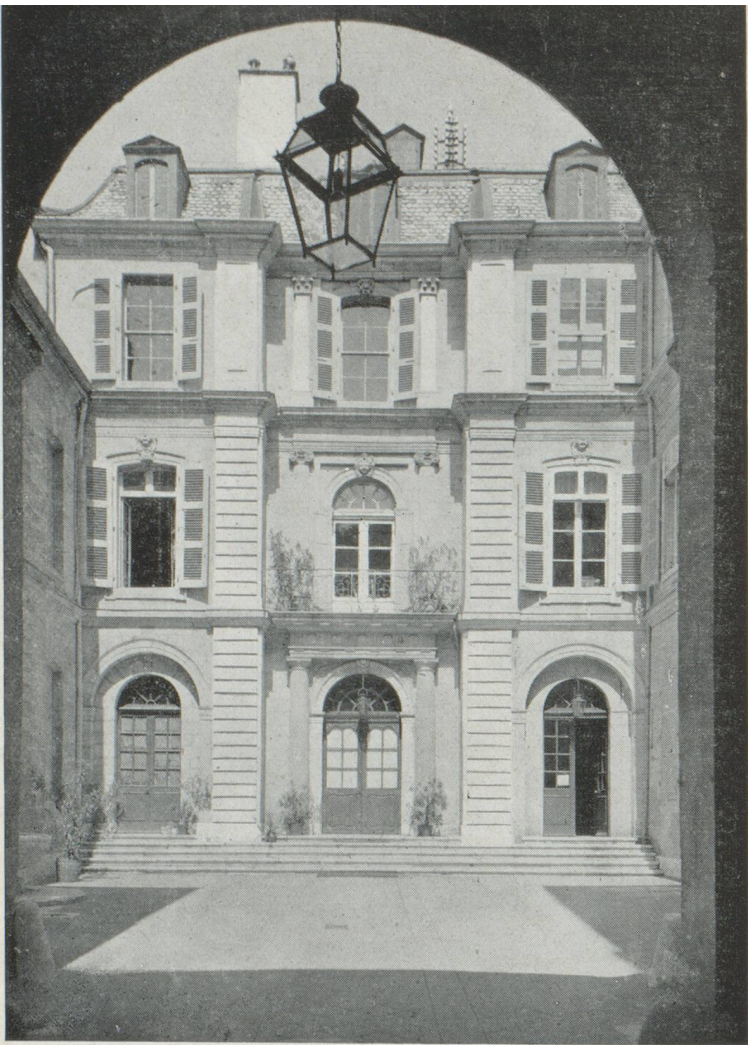
I. — ESQUISSE HISTORIQUE

Oppidum gaulois cité par César dans ses commentaires en 58 avant J.-C., ville romaine commerçante, Genève devint, au sein du Saint-Empire romain germanique, une principauté ecclésiastique sur le trône épiscopal de laquelle se succédèrent plus de soixante évêques. L'un d'entre eux ayant pris le parti des ennemis de Genève, cette lignée tourna court et l'indépendance de la République de Genève fut proclamée en 1536.

La même année, elle adoptait la Réforme qui en fit la cité du refuge à laquelle un jeune théologien picard, Jean Calvin, devait donner un lustre incomparable dans le domaine spirituel et politique.

Du point de vue économique, la Réforme donna un nouvel essor à la cité dont le commerce et l'artisanat, florissants du XIII^e au XV^e siècle grâce aux Foires de Genève, avaient été ruinés par celles de Lyon. La « langueur », comme disent les textes de l'époque, dont avait souffert la ville, provenait aussi du déplacement vers l'Atlantique des grands courants commerciaux, chassés de la Méditerranée par l'invasion des Turcs et attirés vers l'océan par les grandes découvertes.

De même que l'industrie textile anglaise avait été renflouée au XVI^e siècle par les tisserands flamands et français, chassés de leur pays pour cause de religion, de même l'économie genevoise tira un grand bénéfice de la présence des réfugiés français, italiens et allemands, hommes de plume et d'épée, artisans habiles qui, outre la vigueur de leur caractère, apportaient leurs connaissances professionnelles, leur outillage ou leurs capitaux. L'herbe cessa de pousser entre les pavés de la



*L'Hôtel du Résident de France,
actuellement Société de Lecture*

Photo Pricam

ville et l'on dut construire de nouveaux étages aux maisons pour accueillir tout le monde.

Mais depuis longtemps, Genève luttait contre les convoitises du Duc de Savoie qui possédait la région avoisinante. Aidée des rois de France Henri III et Henri IV, elle guerroya contre le Duc et repoussa son ultime assaut, dans la nuit de l'Escalade en 1602. Ce fut la fin victorieuse de ses luttes militaires. Dès lors, elle entra dans une période de grande prospérité grâce à ses industries de qualité : orfèvrerie, soieries, tissages de draps, passementeries, velours et surtout l'horlogerie qui conquiert une renommée mondiale. Le second refuge, provoqué par la révocation de l'Édit de Nantes, conduisit à Genève un nouveau contingent d'artisans et de commerçants français, qui introduisirent entre autres la fabrication d'indiennes ou toiles peintes. Le commerce, l'industrie et la banque traversèrent dès lors un âge d'or. Le standard de vie s'éleva à un niveau rarement

atteint ce qui favorisa l'essor des domaines de l'esprit. Les institutions républicaines de la ville inspirèrent à Rousseau, citoyen de Genève, ses idées politiques. Voltaire s'installait aux portes de Genève, tandis que le roi de France envoyait auprès de la République son représentant permanent : le Résident de France.

Mais la Révolution française rompit cette harmonie ; elle mit un terme à la prospérité et aboutit en 1798 à l'annexion de Genève par la France du Directoire. A la veille de la chute de l'Empereur, en 1813, la République de Genève reconquit son indépendance et entra, en 1815, dans la Confédération suisse dont elle est le vingt-deuxième et dernier canton. Les traités de Paris, en 1815, et de Turin, en 1816, lui donnèrent les territoires nécessaires à sa liaison avec la Suisse et elle acquit ainsi son aspect actuel. Les frontières du canton se développent sur 4 kilomètres avec le canton de Vaud et sur 100 kilomètres avec la France ; Genève est donc une sorte de péninsule effilée, en territoire français, situation paradoxale dont les traités tinrent compte en établissant le régime des zones franches, qui reconnaît son rôle de centre économique des régions françaises avoisinantes. Pendant plus d'un siècle, il permit au commerce genevois de servir, sans entraves, une vaste clientèle hors du territoire exigu du canton et aux agriculteurs des régions françaises d'alentour d'écouler leurs produits vers leur marché naturel : la ville de Genève.

Aux XIX^e siècle et XX^e siècle, Genève fit sa rentrée sur le plan international tout d'abord par la fondation, en 1863, de la Croix-Rouge Internationale, par un Genevois, Henri Dunant, témoin atterré de la bataille de Solferino. Puis en 1872, le litige de l'Alabama survenu entre l'Angleterre et les États-Unis y fut réglé par un arbitrage international célèbre. Enfin, comme chacun le sait, Genève devint siège de la Société des Nations, du Bureau International du Travail et, plus tard, reçut les services européens de l'Organisation des Nations Unies.

II. — POPULATION ET ÉCONOMIE

Depuis une centaine d'années, la population du canton de Genève a quadruplé. Ses 193.000 âmes représentent le 5 p. 100 de la population suisse. De tout temps, Genève a exercé un rayonnement qui en a fait un point d'attraction assez puissant sur la Suisse ou l'étranger. Alors que les Genevois n'ont guère de goût à quitter leur cité, les habitants

des cantons confédérés viennent volontiers vivre et travailler à Genève, où la vie est plus libre et moins conventionnelle peut-être. Les Genevois pur sang sont donc une minorité, mais l'esprit des lieux fait que les émigrés s'assimilent avec une extraordinaire rapidité, de sorte que le caractère genevois, très individualiste, actif et frondeur, est resté identique au cours des siècles. La main-d'œuvre genevoise est réputée pour sa qualité et son aptitude aux fabrications et aux travaux de précision. La grande majorité de la population (84 p. 100), vit dans l'agglomération urbaine alors que le 16 p. 100 réside dans les communes rurales. En 1941, les personnes exerçant une profession se répartissaient comme suit, en p. 100, entre les diverses branches :

	Genève %	Moyenne suisse %
Agriculture et sylviculture.	6,2	20,8
Industrie et métiers.	41,8	43,5
Commerce, banques, assurances.	17,6	10,0
Hôtellerie, restauration.	5,2	4,3
Communications et transports	3,8	3,8
Services publics, soins personnels	11,5	7,4
Service domestique, journaliers, chômeurs	11,9	7,5
Divers	2,0	2,7
	100,0	100,0

Il résulte de ce tableau que les activités artisanales, industrielles et commerciales occupent près des 2/3 de la population genevoise active et que, dans le commerce, la banque, les assurances et l'hôtellerie, la proportion genevoise est supérieure à la moyenne suisse. L'agriculture occupe une fraction minime de la population ; remarquablement organisée et mécanisée, elle atteint cependant des résultats dignes d'éloges.

Il est une chose qui ne ressort guère des statistiques. C'est le rôle que jouent dans la cité l'instruction et l'éducation. Bien que l'on ne puisse s'attarder sur ce point dans une revue avant tout économique, on s'en voudrait de ne pas faire allusion au Collège fondé par Calvin, en 1559, qui porte à son fronton un bas relief attribué à Jean Goujon. Puis l'Université et son école d'interprètes, pôle d'attraction d'étudiants de tous les pays et enfin l'Institut universitaire des hautes études internationales qui se spécialise dans l'étude scientifique des problèmes internationaux contemporains.

I. — Artisanat et industrie

Bien que l'artisanat et l'industrie genevoise soient infiniment variés, trois branches maîtresses

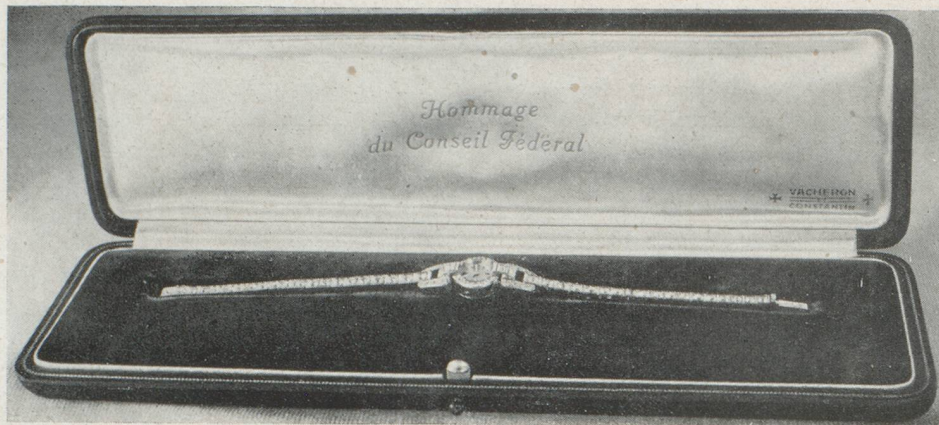
s'en dégagent : l'horlogerie, la métallurgie et les produits chimiques.

L'horlogerie est à la fois la plus typique et la plus ancienne des industries genevoises. Précédée dans le temps par l'orfèvrerie, dont les origines prospères remontent aux foires du xv^e siècle, elle a acquis une grande notoriété depuis Charles Cusin, artisan d'Autun, réfugié à Genève à la fin du xvi^e siècle et dont la réputation se répandit jusqu'à la Cour de Navarre. Même les horlogers de Blois, berceau de l'industrie horlogère en France, faisaient fabriquer des parties essentielles de la montre à Genève. Au cours des xvii^e et xviii^e siècles l'horlogerie prit un développement considérable et, en 1788, au sommet de la courbe, plus du tiers de la population active travaillait dans cette branche et ses annexes, dénommée « la Fabrique ». Elle avait des débouchés dans l'Europe entière, en Chine, en Amérique du Sud, en Perse. Les montres décorées d'émaux étaient partout les ambassadrices du goût et du travail parfait de la manufacture genevoise. Parmi les inventeurs genevois dans ce domaine, il faut signaler G. A. Leschot, qui fabriqua les premières machines-outils, Adrien Philippe, qui découvrit le remontoir automatique remplaçant la clef, Lutz, qui créa les spiraux d'acier trempé.

Malgré des vicissitudes passagères, l'horlogerie genevoise a prospéré jusqu'à nos jours et nos grandes maisons, de réputation mondiale, continuent à maintenir bien haut le renom de cette industrie dans laquelle le génie créateur et l'habileté technique de nos horlogers genevois se conjuguent si heureusement. Un juste hommage lui a été rendu l'automne dernier par le Gouvernement fédéral qui a offert en cadeau de nocces à la princesse Elizabeth d'Angleterre, une montre sertie de diamants, issue des ateliers d'une des

L'Université vue du Parc des Bastions





Montre genevoise offerte à l'occasion du mariage de S. A. R. la Princesse Elisabeth d'Angleterre

plus anciennes manufactures d'horlogerie genevoise.

Chaque année, à Genève, l'exposition de montres et bijoux révèle au public les dernières créations. L'on peut dire que c'est elle qui, non seulement dans le domaine de la montre, mais aussi dans celui de la joaillerie et des bijoux — autres branches renommées de l'industrie genevoise — donne une impulsion déterminante pour la mode.

L'industrie métallurgique est beaucoup plus récente, car elle date seulement de la fin du siècle passé. Pourtant, elle était destinée à un avenir prospère puisqu'avec l'industrie des machines, elle occupait en 1939 10.000 personnes, soit le tiers des effectifs qui tirent leur subsistance de l'industrie et des métiers. Leur champ d'activité est remarquablement vaste et varié. Dans le domaine de la haute précision les machines-outils genevoises et instruments de mesure, machines à pointer, machines à mesurer, projecteurs de profils, aléseuses, machines à rectifier, machines à diviser, sont connues dans plusieurs continents. Il en est de même des affuteuses et des tours. L'industrie genevoise fabrique des machines à emballer les denrées alimentaires, des machines à coudre électriques, des machines agricoles. Dans le domaine de l'électricité Genève produit des appareillages électriques, des magnétos pour les bicyclettes, des transformateurs, des trolleybus, des locomotrices, des turbines.

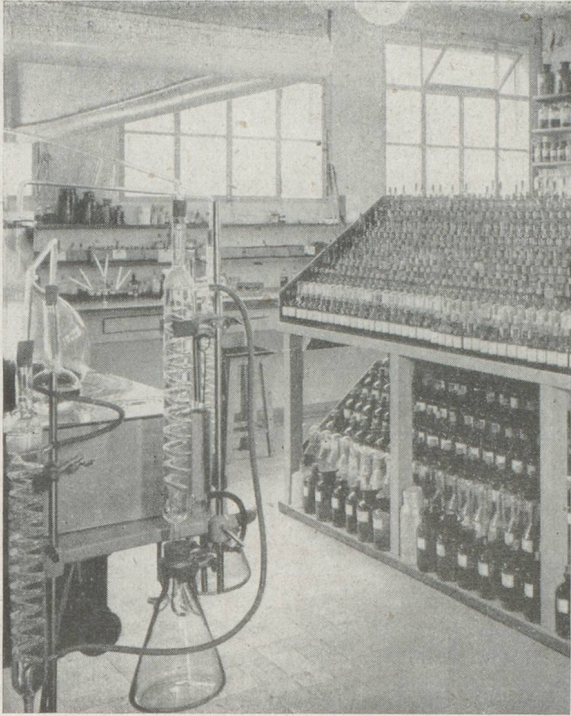
Citons encore, parmi d'autres articles, les motocyclettes, les instruments médicaux, chirurgicaux et dentaires, la robinetterie, les cuisinières électriques ou à gaz, les limes, les phares et radiateurs électriques, les compteurs, instruments de mesure, appareils pour l'enregistrement et la reproduction de sons, des pièces détachées et d'autres articles encore.

La troisième des branches est l'industrie chimique qui est représentée entre autres par la fabrication de produits synthétiques et de matières premières pour la parfumerie, par les produits pharmaceutiques, les vernis, couleurs et encres, le savon, les bougies, les cosmétiques.

A côté de ces trois catégories, il existe d'autres branches fort bien représentées : dans l'alimentation les pâtes et biscuits, les huiles et graisses comestibles, le chocolat, les bonbons fins, les conserves. Dans les textiles, les cordes et ficelles, la bonneterie, l'habillement, les cravates. Puis l'industrie des tabacs et cigarettes, de la chaussure, du papier et enfin la seule fabrique de crayons de notre pays. Un exemple de la multiplicité des industries genevoises est donné par l'usine hydro-électrique de Verbois, construite sur le Rhône, inaugurée en 1944 et capable de fournir annuellement 400 millions de kWh. Elle est composée, pour 90 p. 100, de matériaux et d'appareils fournis par des entreprises établies à Genève.

2. — Le commerce, la banque, les assurances

Depuis ses foires internationales des XIII^e au XV^e siècles Genève a toujours été, avec des périodes de haut et de bas, une place commerçante. Le régime des zones, comme nous l'avons dit plus haut, a été une source d'expansion indéniable. Les commerces de gros, de détail et de transit y sont très actifs. Quant à la banque plus particulièrement, elle a toujours été un secteur très prisé des Genevois qui, au cours des siècles, ont manifesté à cet égard un goût et des dispositions remarquables. Au XVIII^e siècle, on disait des Genevois qu'ils étaient les banquiers du roi de France. Ils participèrent



- Laboratoire de recherches de produits de base pour la parfumerie

à la fièvre de spéculations qui s'empara de la France au temps de Law, mais eurent assez d'antennes et de prudence pour s'arrêter avant la débâcle. Les fortunes alors édifiées leur permirent de construire les beaux hôtels privés, en style classique français, qui couronnent la haute ville, et les nobles résidences de campagne encadrées par leurs salles de chênes ou de marronniers.

Choiseul disait « vous voyez un Genevois se jeter par la fenêtre... jetez-vous après sans balancer ; il y a dix pour cent à gagner »⁽¹⁾. Il n'en est pas moins vrai que les Genevois, malgré certains côtés sur lesquels on peut faire de l'ironie, ont fourni deux ministres des finances à des pays étrangers, à la France Necker, aux Etats-Unis Gallatin. Au XIX^e siècle, Genève devint une des grandes places de banque européennes et ses cambistes étaient réputés. Aujourd'hui, elle maintient la tradition par ses banques privées, la plupart nées à la fin du XVIII^e siècle et par les établissements de crédit suisses ou étrangers.

Enfin, Genève est le siège de plusieurs compagnies d'assurances et abrite de nombreuses succursales.

(1) Cité par M. le P^r A. Babel, de l'Université de Genève, dans son bel ouvrage sur « La Caisse hypothécaire et le développement économique de Genève » (p. 20), auquel nous avons emprunté diverses données.

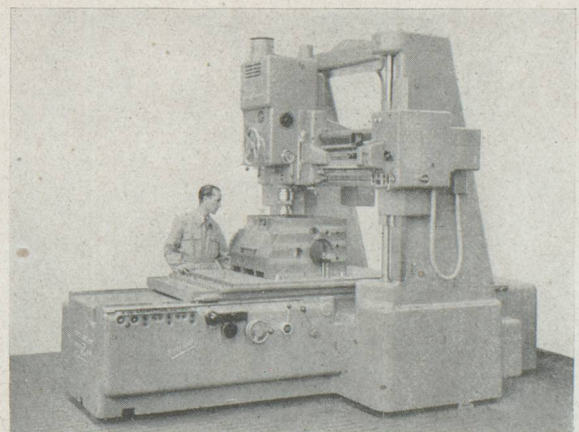
3. — Voies de communications

La situation excentrique de Genève, qui est reliée à la Suisse par deux routes, mais à la France par quarante-quatre routes et chemins, l'a poussée à développer ses voies de communication avec la Suisse et l'étranger. Elle poursuit son but avec persévérance, dans les quatre secteurs du rail, de la route, de l'air et de l'eau.

Reliée par *chemin de fer* avec la Suisse et Lyon depuis 1858, elle est en train d'exécuter une étape importante de son raccordement avec le rail français, au sud de son territoire, entre Bellegarde et Annemasse sur la ligne qui remonte la vallée de l'Arve jusqu'à Chamonix. Le pont ferroviaire, dont les trois belles arches franchissent le Rhône tout près de sa jonction avec l'Arve, a été inauguré l'automne dernier. On travaille ferme au tunnel qui permettra aux voies d'atteindre la plaine de la Praille où s'élèvera, au milieu d'un nouveau quartier industriel, la gare aux marchandises qui sera gare internationale dès l'achèvement du raccordement avec la ligne savoyarde évoquée plus haut.

Dans le domaine de l'*aviation*, les autorités genevoises n'ont rien négligé pour faire de Genève une place d'aviation de première importance. Pendant la période de grave incertitude qui s'est écoulée depuis 1939, elles ont, avec un remarquable esprit de prévoyance et d'entreprise, mis en chantier et terminé la piste bétonnée de 2 km. qui permet à l'aéroport de Genève-Cointrin de recevoir les plus gros avions commerciaux. Favorisé par la nature — les vents n'y soufflent que dans les deux directions parallèles à la piste — et situé à 4 kilomètres seulement de la ville, cet aéroport intercontinental est desservi par plus de

Aléseuse-fraiseuse Hydroptic-7 à réglage optique.

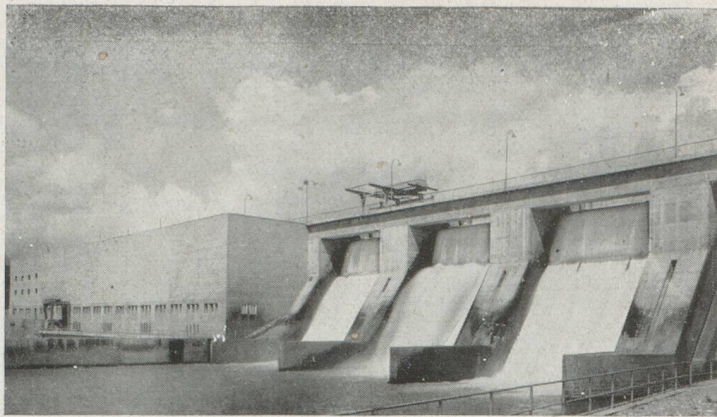
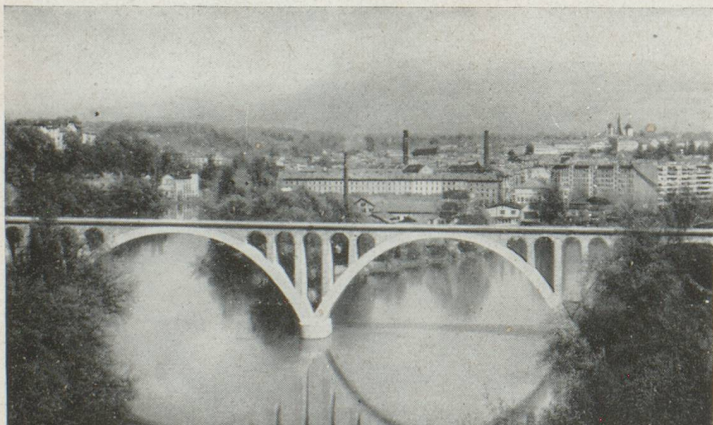


quinze lignes exploitées soit par la compagnie suisse, la Swissair, soit par des compagnies étrangères, françaises, anglaises, américaines, belges, danoises, espagnoles, hollandaises et suédoises. De Genève, on peut atteindre directement par ces lignes les principales capitales. Siège des services européens de l'O. N. U., Genève présente aux délégués étrangers un réseau serré de communications aériennes.

Berceau du Touring-Club suisse et de l'Automobile-Club de Suisse, Genève a constamment tendu à l'amélioration de ses *communications routières* avec la France. La Route Blanche, au nom prestigieux, est le projet essentiel de l'heure actuelle. Cette artère reliera Paris à Rome, par Dijon, Genève et le futur tunnel routier du Mont-Blanc ; elle sera la traversée la plus basse des Alpes. Le projet est étudié depuis une douzaine d'années par les comités de Bourgogne, de Franche-Comté (car la route passe par Dijon, Dôle, Champagnol, Morez, La Faucille, Gex), de Genève et de Haute-Savoie. Il a pris une vitalité nouvelle sitôt après la guerre, les travaux de percement ayant commencé sur le versant italien. En automne dernier un congrès de la Route Blanche s'est tenu à Dijon, sous les auspices de la Chambre de commerce de cette ville, réunissant les délégations française, genevoise et italienne, qui tout en goûtant l'exquise hospitalité bourguignonne, ont constaté l'unanimité de leurs vues, examiné les plans techniques et manifesté leur volonté de les réaliser.

La voie d'eau est aussi un moyen de communication important pour Genève. Aujourd'hui, seul le lac de Genève est utilisé pour certains transports de pierre et de graviers et, bien entendu, pour les courses de plaisance sur les bateaux à vapeur qui, maintenant, font partie du paysage. Mais la liaison du bassin du Léman, et par conséquent de la Suisse entière, et de la Haute-Savoie, à la Méditerranée par Genève, n'est pas encore

Le nouveau pont de la Jonction



Le barrage de Verbois

faite. Les études techniques se poursuivent du côté suisse et français et la construction du barrage hydraulique de Génissiat, près de Bellegarde, qui sera terminé en 1948, est un jalon dans l'aménagement du Haut-Rhône, de Lyon à la frontière suisse. A Genève, les autorités, soutenues par l'opinion publique, s'attachent à l'étude du port fluvial qui permettra l'accès direct à la Suisse des produits de l'Orient, de l'Afrique et du bassin méditerranéen.

4. — Manifestations genevoises

Grâce aux efforts intelligents et tenaces de l'initiative privée, soutenue par les autorités, Genève est le théâtre de manifestations économiques, touristiques, intellectuelles qui s'égrènent tout au long de l'année, atteignant leur sommet pendant les mois d'été. Les principales d'entre elles se trouvent évoquées ci-contre par l'Association des Intérêts de Genève.

Genève, la plus petite des grandes villes, offre ainsi de sa vie intellectuelle et économique un visage étonnamment varié. Ses traditions et ses luttes politiques, qui ne peuvent être évoquées ici, sont un des aspects les plus originaux de sa nature. Mais il est un autre élément qui devrait être décrit par une plume moins médiocre : c'est le charme extrême de son paysage et de ses campagnes qui, dépeintes par Rousseau et Tœpffer, attirèrent au cours des siècles l'aristocratie des philosophes, des écrivains et des artistes européens.

Charles Aubert



La rade de Genève

GENÈVE

en

1948

Genève attend en cette saison qui s'ouvre de nombreux visiteurs étrangers.

En effet, tous ceux qui ont passé, ne fussent que quelques heures dans cette ville ensoleillée, entourée de parcs superbes et reposant au bord de son lac bleu, ne rêvent que d'y revenir.

Ville de séjour et ville internationale, centre intellectuel et lieu de villégiature, Genève réussit à faire de ces éléments disparates une unité que la montagne et le lac proches font harmonieuse.

Quel plaisir que d'arpenter ses quais ombragés et si richement fleuris alors que le lac clapote à vos pieds sous un grand soleil d'été et que tout incite à la promenade, au rêve!

Genève fait un effort tout particulier pour rendre son accès facile et tout spécialement dans le domaine de l'aviation. Au centre de l'Europe, grâce à l'aéroport intercontinental de **Genève-Cointrin**, Genève est devenue le point d'intersection des plus grandes lignes internationales.

L'hôtellerie reste fidèle à sa bonne renommée et chaque hôte de la ville peut ainsi emporter un excellent souvenir de son séjour.

De nombreuses manifestations et festivités ont leur place dans un programme qui donnera à chacun l'occasion de passer d'agréables vacances à Genève.

C'est ainsi qu'au début de mars aura lieu le **18^e salon de l'Automobile**, le plus important à ce jour qui ait jamais été organisé à Genève.

En mai, les **grands prix suisses pour autos et motos** et en mai toujours, la **Foire de Genève**, manifestation franco-suisse qui portera sur le thème « Les Arts Ménagers et la Gastronomie ».

La deuxième quinzaine de juillet verra se dérouler les **Jeux de Genève**, joutes sportives réparties sur 3 dimanches et qui mettent en ville une grande animation.

Le 15 août, les **Fêtes de Genève**, fêtes populaires dans le cadre prestigieux de la rade, avec corso et fête de

nuit et dont le succès en 1947 est encore dans toutes les mémoires.

A fin août et début septembre, les créations de la mode, de la couture et de la fourrure seront mises en valeur au cours des **Semaines de l'Élégance**, tandis que l'expression des plus pures industries genevoises de l'horlogerie et de la bijouterie sera présentée à l'exposition des **Montres et Bijoux de Genève**.

L'esprit a aussi sa part dans ce calendrier des manifestations, puisque les **3^e Rencontres Internationales** sont d'ores et déjà prévues ainsi que le **Concours d'Exécution Musicale**.

En résumé, une foule d'excellentes raisons, s'il était nécessaire d'en avoir, pour venir faire un séjour à **Genève!**

Le Palais de l'ONU





Aéroport de Genève-Cointrin

Douanier de 1^{re} classe, ouvert en permanence.

Piste bétonnée de 2.000 m. × 50 m.

Installation d'éclairage pour atterrissage de nuit.

Station de T. S. F. (Centre radiogoniométrique complet, radiophare d'atterrissage S. C. S. 51).

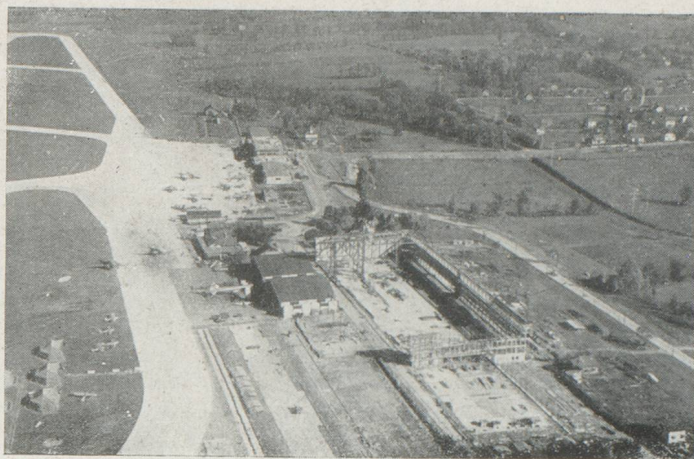
En construction :

1 Aérogare moderne.

1 Grand hangar métallique de 170 m.
× 85 m. avec un seul pilier intermédiaire.
Hauteur des portes 15 mètres.

1 Halle de réparation de 80 m. × 40 m.
Hauteur des portes 15 mètres.

Tous ces bâtiments seront terminés et
mis en service en 1948.



SERVICES RÉGULIERS SUR

Amsterdam, Bruxelles, Barcelone, Copenhague, Lisbonne,
Londres, Madrid, Marseille, Nice, Paris, Stockholm, Amérique
du Nord, Amérique du Sud, Orient et Extrême-Orient, Indes.

Vols à la demande pour voyageurs et marchandises.

